

Niger et Nigeria : l'impact de la dévaluation du franc CFA

Emmanuel Grégoire*

**Afrique
contemporaine**
N° 173
1^{er} trimestre 1995

Niger et Nigeria :
franc CFA et naira

20

Le marché des changes parallèle entre la monnaie nigériane, la naira, et le franc CFA joue un rôle charnière dans les transactions transfrontalières entre la Fédération du Nigeria et le Niger : c'est sur la base du taux de ce marché noir que se concluent depuis plusieurs années toutes les affaires entre opérateurs économiques. Le système bancaire moderne, à travers le marché des changes officiel régi par les banques centrales, ne règle en effet que les contrats d'Etat à Etat.

Sur ce marché parallèle, la fixation du taux de change entre les deux monnaies résulte de la prise en compte de quatre facteurs : le montant du déficit de la balance des paiements nigériens ; les modalités d'attribution et le montant des devises proposées aux opérateurs économiques par la Central Bank of Nigeria (1) ; l'attrait exercé par le franc CFA, du moins jusqu'à sa dévaluation en janvier 1994, comme « monnaie de passage » pour obtenir d'autres devises (dollar, livre sterling, franc français et deutschemark) et enfin le niveau de l'inflation au Nigeria. Ces facteurs, qui ne dépendent pas de l'économie du Niger, déterminent la valeur du franc CFA par rapport à la naira. Celle-ci peut cependant légèrement varier d'une place à l'autre en fonction de l'offre et de la demande locales (2).

Le taux de change officiel de la naira a été longtemps surévalué, ce qui favorisait les importations nigériennes de biens de consommation et d'équipement à partir des recettes d'exportation de pétrole. L'écart qui le séparait de celui du marché noir atteignait près de 80 % en 1985 : l'économie du Nigeria était touchée par une

* Chargé de recherche, ORSTOM.

(1) Quand la Central Bank of Nigeria décide d'accroître le volume des devises qu'elle met aux enchères, la valeur de la naira remonte sur le marché noir ; par contre, si elle réduit ces volumes, la naira baissera en raison de la pression des opérateurs économiques.

(2) Le jeu des transferts annulerait immédiatement des écarts trop importants (cf. E. Grégoire et P. Labazee, *Le fonctionnement du marché des changes parallèles et ses incidences sur les échanges céréaliers entre le Niger et le Nigeria*, mission française de coopération-ORSTOM-GRID, mars 1994).

mévente de son pétrole et une chute des cours mondiaux affectant les rentrées de devises de la Banque centrale, qui ne pouvait plus satisfaire la demande des hommes d'affaires contraints alors de se tourner vers le marché noir.

A partir de 1986, l'écart entre les deux taux se réduisit sensiblement. Après avoir résisté aux injonctions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui demandaient une dévaluation de la naira afin que sa valeur reflète davantage l'état réel de l'économie du pays, le gouvernement nigérian accepta la mise en place de deux guichets de changes en septembre 1986. L'un, à taux préférentiel, était réservé au gouvernement, l'autre, appelé second marché des changes (Second Foreign Exchange Market), était destiné au secteur privé. Le taux de change de la naira par rapport aux devises était alors déterminé par un processus d'enchères entre la Banque centrale et les banques commerciales. Cette mesure entraîna une rapide dévaluation de la naira : le dollar qui s'échangeait contre une naira auparavant, en valait 3,5 en novembre 1986, si bien que l'écart entre le taux de change officiel et le taux parallèle se réduisit à environ 10 % : le taux était alors proche du taux d'équilibre. En 1989, les deux guichets fusionnèrent sous la pression des bailleurs de fonds qui contraignirent l'Etat fédéral à abandonner son privilège.

Depuis lors, la naira ne cessa de se déprécier en raison de l'aggravation continue du déficit budgétaire (101 milliards de nairas en 1993), de l'inflation élevée (57,3 % en 1993, 44 % en 1992) et des quantités insuffisantes de devises mises aux enchères par la Banque centrale (en 1993, elle n'aurait fourni qu'un peu plus du tiers des besoins en devises des importateurs nigériens, soit 2,7 milliards de dollars). Ces derniers se replièrent sur le marché noir où la naira enregistra une décote de près de 85 % par rapport à son cours officiel : en décembre 1993, celui-ci était de 75 nairas pour 1 000 francs CFA alors qu'il était de 138 sur le marché noir.

L'année 1993 fut également marquée par la décision (2 août 1993) des banques centrales (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest – BCEAO – et Banque des Etats de l'Afrique centrale – BEAC) des pays africains de la zone franc de suspendre le rachat des billets émis par elles et exportés en dehors des pays africains de la zone franc. Cette « inconvertibilité » (3) était motivée par l'importance des sorties de billets hors des zones d'émission, préjudiciables aux économies des pays : elles étaient le véhicule d'activités frauduleuses et de fuites de capitaux importantes vers l'Europe et les pays ouest-africains non membres de la zone franc.

Cette disposition – qui restreignait les facilités de transferts et surtout de conversion des francs CFA en Europe contre des dollars et des livres – créa une psychose dans les milieux cambistes nigériens qui se sont débarrassés précipitamment des francs CFA qu'ils détenaient comme le confirme l'évolution du taux de change enregistrée à Kano : de 122 nairas pour 1 000 francs CFA, celui-ci était tombé à 85 nairas (4 août 1993) pour se stabiliser autour de 105 une dizaine de jours plus tard, soit une dépréciation du franc CFA d'environ 14 %. Toutefois, ce dernier retrouva rapidement son cours antérieur, une fois dissipé l'effolement qui avait saisi les opérateurs nigériens. Sans doute aussi, avaient-ils trouvé d'autres filières pour transformer les francs CFA en devises par le biais des circuits bancaires : l'accroissement des transferts opérés par les banques nigériennes et camerounaises (4) au cours du second semestre 1993 est à ce titre révélateur.

(3) La convertibilité était maintenue pour les avoirs bancaires.

(4) K. Bayie, J. Engola, A. Hakoua, J. Herrera, « L'impact des mesures relatives à la convertibilité restreinte du franc CFA de la zone BEAC sur les marchés parallèles des changes et sur les échanges commerciaux informels Cameroun-Nigeria », *Echanges transfrontaliers Cameroun-Nigeria*, Observatoire OCISCA-ORSTOM, novembre 1993.

Si les mesures d'août 1993 n'ont finalement pas eu de grosses conséquences sur le taux de change lui-même, elles ont eu, par contre, un impact psychologique important auprès des hommes d'affaires nigériens qui avaient jusqu'alors une confiance illimitée dans le franc CFA du fait de sa stabilité et de sa convertibilité. Leur méfiance était renforcée par les rumeurs – bien que régulièrement démenties – d'une possible dévaluation.

La dévaluation du franc CFA : le « krach » du 12 janvier 1994

Les représentants des quatorze Etats africains de la zone franc, réunis les 10 et 11 janvier 1994 à Dakar, ont été contraints d'accepter une dévaluation massive de leur monnaie (5) – dont la parité avec le franc français était inchangée depuis 1948 – face à un double refus : celui du Fonds monétaire international, dont le directeur Michel Camdessus était présent à Dakar, de leur octroyer de nouveaux prêts et celui de la France, représentée par Michel Roussin, alors ministre de la Coopération, de continuer à soutenir financièrement l'ajustement structurel sans accord avec le FMI.

Au même moment, le 10 janvier, le général Sani Abacha présentait le budget de la Fédération pour l'année 1994 et les grandes lignes de sa politique économique et monétaire où la stabilisation du taux de change de la naira constituait une priorité. En fixant le taux de change à 22 nairas pour un dollar, le chef de l'Etat entendait supprimer le marché noir ou, tout du moins, atténuer la spéculation sur ce marché en amenant les cambistes à se conformer à la nouvelle mesure. Pour cela, les bureaux de change n'étaient plus autorisés à vendre des devises pour financer des importations et leur rôle était désormais limité à la vente de devises d'un montant inférieur à 2 500 dollars, une commission leur étant versée par la Banque centrale en guise de rémunération. Seules étaient désormais habilitées à vendre des devises aux importateurs les banques commerciales et de développement agréées par la Central Bank of Nigeria.

Ces deux mesures entraînent un véritable « krach » monétaire sur l'ensemble des marchés des changes parallèles, que ce soit au Nigeria ou dans les pays limitrophes. De 138 nairas pour 1 000 francs CFA au 1^{er} janvier 1994, le taux avait déjà un peu fléchi sur toutes les grandes places (il était à 128 au Niger le 7) face aux incertitudes qui planaient sur le franc CFA. Il s'était toutefois redressé à 138 le 10 au matin. Les opérateurs, à l'écoute des informations diffusées par les radios internationales, pressentaient qu'une décision importante serait prise à Dakar et commencèrent à anticiper la dévaluation, le franc CFA s'échangeant contre 122 nairas le 11 au matin. Le jour de la dévaluation, le 12 janvier, le taux à Zinder, proche du Nigeria, passa de 110 le matin à 70 le soir : le franc CFA s'était donc dévalué logiquement de près de 50 % par rapport au cours de la naira du 10 janvier.

Après avoir cédé à la panique, les marchés reprirent leurs esprits quelques jours plus tard et le 18 janvier le franc CFA se stabilisait dans une fourchette de 85 à 90 nairas pour 1 000 francs CFA (soit une dévaluation de 37 % par rapport au 10 janvier 1994), fourchette dans laquelle il oscillera jusqu'en juillet. La naira n'avait donc pas répercuté totalement le montant de la dévaluation du CFA.

Le 12 janvier, les monnayeurs nigériens avaient suspendu toutes les transactions face aux errements du taux qui ne permettaient pas de se faire une idée précise du nouvel équilibre qui ne fut donc trouvé qu'une semaine après la décision historique de Dakar. Les commerçants avaient eu la même attitude en fer-

(5) 50 % pour les pays continentaux, 33 % pour les Comores.

mant leur boutique. Toutefois, certains d'entre eux, à Maradi et à Niamey notamment, qui avaient anticipé la dévaluation en transformant une partie de leurs capitaux en francs français et en dollars, les rechangèrent aux guichets des banques des deux villes pour récupérer des CFA. D'autres s'étaient prémunis contre le risque de change en conservant des nairas qu'ils changèrent ensuite à Kano.

La dévaluation du CFA conjuguée à la réévaluation de la naira anima également les marchés des changes nigériens qui étaient soumis à de nouvelles règles et étaient l'objet de multiples opérations répressives : « les changeurs de devises étrangères au marché noir ont disparu le 13 janvier de la plupart des endroits de Lagos [et de Kano] où ils travaillent habituellement à la suite du renforcement de la lutte contre les opérations de change illégales » (6). En dépit des arrestations et des saisies répétées effectuées par les forces de sécurité sur les différentes places de change du pays, les cambistes furent contraints d'exercer leur activité dans la clandestinité pendant quelques semaines. Le cours du dollar, malgré l'officielle réévaluation de la naira, restait inchangé à 48 nairas tandis que la livre sterling en valait près de 65.

En moins de six mois, le franc CFA avait perdu aux yeux des opérateurs nigériens ses deux atouts majeurs : sa convertibilité et son pouvoir d'achat élevé en devises étrangères. Les marchés des changes parallèles n'en disparaissaient pas pour autant car il existait toujours une demande de nairas au Niger, bien que les transactions commerciales entre les deux pays aient été ralenties pendant les mois qui suivirent la dévaluation. Au Nigeria, le marché parallèle continua de satisfaire les besoins permanents en devises des importateurs, mais aussi la spéculation qui consiste à acheter des devises sur le marché officiel pour les revendre au marché noir, ce qui entretint la faiblesse de la naira.

L'évolution du taux de change depuis la dévaluation

La naira a repris son mouvement de baisse par rapport au franc CFA à partir du mois de juillet 1994 comme le montrent les relevés de l'agence de la BCEAO de Maradi (cf. tableau 1).

Tableau 1. – Taux de change de la naira pour 1 000 francs CFA (janvier-novembre 1994)

Dates	Taux	Dates	Taux
1 ^{er} janvier	138	1 ^{er} juillet	88
11 janvier	122	1 ^{er} août	96
12 janvier	95	1 ^{er} septembre	100
30 janvier	85	15 septembre	122
1 ^{er} mars	87	1 ^{er} octobre	127
1 ^{er} avril	86	15 octobre	140
1 ^{er} mai	85	1 ^{er} novembre	158
1 ^{er} juin	87	10 novembre	175

Source : Agence de la BCEAO de Maradi.

(6) « Actualité africaine. Afrique occidentale », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2515, 21 janvier 1994, p. 121.

Depuis la dévaluation du franc CFA, on peut distinguer trois périodes dans les fluctuations du taux de change parallèle.

Du 12 janvier au 1^{er} juillet : ce taux est resté stable, oscillant entre 80 et 90 nairas pour 1 000 francs CFA. Au cours de cette phase, les échanges entre les deux pays se sont ralentis du fait du renforcement des contrôles aux frontières du Nigeria (les produits prohibés n'entrèrent et ne sortirent qu'au comptegouttes pendant quelques semaines) et du prix désormais élevé en francs CFA des biens nigériens : ainsi, certains produits de l'industrie du Niger (ciment, textiles, savons, riz, etc.) redevinrent compétitifs sur leur marché face à leurs concurrents nigériens ou asiatiques. D'autres s'exportèrent à nouveau, tels le bétail ou le haricot-niébé.

Du 1^{er} juillet au début du mois de septembre : la naira perdit à nouveau de sa valeur. Ce repli reflétait, d'une part, les incertitudes politiques qui règnent dans le pays après l'arrestation de Moshood Abiola et s'expliquait, d'autre part, par la grève prolongée (juillet-août) organisée par les puissants syndicats du pétrole (la NUPENG et le Pengassan) qui exigeaient la démission du gouvernement et l'installation de Moshood Abiola à la tête de la Fédération conformément aux résultats des élections du 12 juin 1993. Ces grèves entraînèrent l'arrêt de plusieurs raffineries et une chute importante de la production et des exportations – qui s'accompagna d'une légère tension sur le cours mondial du baril de pétrole – et réduisirent les rentrées de devises du pays.

Du mois de septembre jusqu'à la mi-novembre 1994 (7) : on assiste à un effondrement de la naira sur le marché parallèle. Celle-ci retrouva, à la frontière nigérienne, son cours du 11 janvier 1994 le 19 septembre (122 nairas pour 1 000 francs CFA) et son cours du 1^{er} janvier le 13 octobre : le franc CFA a donc retrouvé sa parité nominale d'avant la dévaluation et s'est même apprécié puisqu'il dépassa la barre psychologique des 150 nairas le 24 octobre pour coter 175 le 11 novembre. Cette période fut marquée au Nigeria par une grève des syndicats de dockers qui cessèrent à leur tour le travail à la mi-septembre et bloquèrent les exportations de cacao et de caoutchouc. D'autre part, elle connut une forte hausse des prix intérieurs des produits pétroliers à la suite d'une décision du gouvernement militaire.

Le CFA n'a fait en réalité que répercuter la dévaluation de la naira par rapport au dollar dont le taux de change est passé de 45 pour un dollar en janvier 1994 à 100 le 11 novembre 1994, soit une dévaluation de près de 122 %. Cette évolution de la naira, finalement tardive au regard de l'état de l'économie nigérienne et de la situation politique intérieure du pays, trouve son explication principalement dans deux séries de facteurs dont il est difficile de quantifier le poids respectif.

Les montants de devises offerts chaque quinzaine aux banques commerciales par la Banque centrale du Nigeria sont en baisse, passant à 105 millions de nairas en 1994 contre 120 en 1993. La demande en devises a de ce fait été quinze fois plus élevée que le volume disponible au cours du premier semestre de l'année 1994. Le retard pris en début d'année du fait de la réorganisation du marché fait que la Banque centrale a offert 800 millions de moins au cours des sept premiers mois de l'année 1994 que l'année précédente (8). Depuis lors, ces ventes se sont ralenties avec la grève de deux mois des syndicats pétroliers qui a paralysé les exportations de pétrole (90 % des recettes d'exportation du pays) entraînant par là une diminution des rentrées de devises pour la Banque centrale. Celle-ci alimente en effet le marché des changes officiels presque uniquement grâce à ces recettes d'exportation. D'autre part, les exportateurs – de cacao notamment – répugnent à changer leurs recettes en devises fortes en raison des faibles taux pratiqués et préfèrent se tourner

(7) Date à laquelle a été rédigé le présent article.

(8) *Bulletin d'information économique et commerciale*, Ambassade de France au Nigeria, Lagos, n° 30, 23 août 1994.

vers le marché noir nettement plus rémunérateur (9). Tous ces éléments contribuent à une pression sans cesse plus forte des opérateurs économiques sur le marché parallèle.

La forte inflation que connaît le Nigeria depuis le début de l'année 1994, estimée à 62 % en juin, a également influé sur la dépréciation de la naira. Cette inflation devrait s'accroître car les produits pétroliers ont fait l'objet de très importantes augmentations au début du mois d'octobre : le prix de l'essence ordinaire est passé de 3,25 nairas le litre à 11 nairas et celui du gas-oil de 3 à 9 nairas tandis que le pétrole lampant connaissait une hausse de 2,75 nairas à 6. Ainsi, si les céréales et le niébé ont vu leur prix modérément augmenter – ce qui peut s'expliquer par l'abondante récolte de l'année 1994 – les prix du sucre en morceaux (+18 %), des oignons (+20 %), des textiles (+31 %) et des transports ont littéralement flambé au cours du mois d'octobre 1994.

Cette analyse de l'évolution de la parité nominale CFA-naira doit être complétée, pour être significative, par une analyse en termes de taux de change réels, c'est-à-dire en tenant compte de l'augmentation des prix intérieurs dans les deux pays. Au Niger, la Direction de la statistique et des comptes nationaux l'estimait à 41 % fin juin alors qu'elle était de 61 % au Nigeria. Dans ces conditions, le Niger tirait alors toujours partie de la dévaluation du CFA : exportations de bétail et de niébé favorisées et réduction de ses importations en provenance du Nigeria.

Depuis lors, l'inflation semble contenue au Niger bien que l'application d'une nouvelle tarification douanière (10) risque d'engendrer quelques nouvelles hausses de prix. Au Nigeria, les fortes hausses des produits pétroliers risquent de se répercuter sur l'ensemble des prix. Il semble, compte tenu des variations du taux de change et des prix, que l'on soit revenu à la situation du 1^{er} janvier 1994 pour bon nombre de produits : en effet, en estimant l'inflation au Niger à 40 % en novembre 1994 et en émettant l'hypothèse – basse sans doute – que celle-ci est passée à près de 80 % au Nigeria à la suite des augmentations des produits pétroliers, la chute de la naira a fait perdre au Niger les avantages de la dévaluation du franc CFA selon plusieurs chefs d'entreprise et comme l'attestent le ralentissement des exportations de bétail accompagné d'une baisse des cours, les difficultés d'exportation de la récolte de niébé et la reprise des importations de produits nigériens.

L'inconvertibilité partielle du franc CFA, sa dévaluation, les nouvelles mesures prises simultanément au Nigeria pour lutter contre le marché noir des devises puis l'effondrement de la naira ont profondément secoué le marché des changes parallèles : après la tempête du mois de janvier 1994, les marchés avaient retrouvé un certain équilibre jusqu'en juin. Depuis cette date, la dépréciation de la naira fait à nouveau rentrer les marchés dans une zone de fortes turbulences, le Nigeria étant pris dans le cycle infernal dévaluation/inflation et manquant terriblement de devises. Il faut espérer pour le Niger qu'un nouvel équilibre sera prochainement trouvé car la poursuite de la dévaluation de la naira ne manquerait pas de lui poser de très graves problèmes économiques.

En effet, le taux de change entre le franc CFA et la naira détermine, pour une large part, les termes de l'échange entre les deux pays : une trop forte sous-évaluation de la naira encouragera les exportations nigériennes (par conséquent les importations nigériennes), ce qui pénalisera les productions nationales agricoles et industrielles. En moins de dix mois, le Niger semble bien avoir perdu les quelques avantages qu'il avait pu tirer de la dévaluation du franc CFA dans ses échanges avec son puissant voisin.

(9) « Actualité africaine, Afrique occidentale », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2554, 21 octobre 1994, p. 2196.

(10) Cette tarification est caractérisée par l'augmentation des droits d'entrée pour un certain nombre de produits.

27 AVR. 1995

27 AVR. 1995



études

Guinée 1994 : au-delà de Conakry
Michel Gaud

p. 3

La coopération nordique
avec l'Afrique subsaharienne
Michel Darmau

p. 14

Niger et Nigeria : l'impact de la dévaluation
du franc CFA
Emmanuel Grégoire

p. 20

Afrique
contemporaine
N° 173
1^{er} trimestre 1995
sommaire

400

faits et documents

L'Ecole nationale d'administration
et de magistrature du Tchad
Mangaral Banté

p. 27

Biarritz : 7-9 novembre 1994
XVIII^e conférence des chefs d'Etat de France
et d'Afrique
André Blanchet

p. 38

La réglementation des élections au Bénin

p. 40

Brèves

p. 54

ORSTOM Fonds Documentaire
N° : 41778 ex 1
Cote : B

chronologie

16 septembre - 15 décembre 1994

p. 59

30 JUIN 1995